

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Mont-Bouët : la délimitation du marché à l'origine des déguerpissements

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

DEPUIS plusieurs années, Mont-Bouët, le plus grand marché de la capitale gabonaise, n'échappe pas au phénomène des déguerpissements. Ces opérations qui consistent à faire partir les commerçants de certaines zones. Police et mairie sont tour à tour à la manœuvre. Ces opérations finissent, au bout d'un moment, par faire ressurgir une simple question : comment peut-on demander à des gens qui paient leur taxe journalière, et qui sont donc autorisés à occuper un espace donné, de le libérer du jour au lendemain ? La réponse est tout aussi simple et absurde : la délimitation de Mont-Bouët est à l'origine du phénomène. Il faut d'abord savoir qu'il existe trois catégories de marchés. Il y a les régies (gérées directement par l'Hôtel de Ville, soit le secteur 1 de Mont-Bouët, Ambowè, Oloumi et Nzeng-Ayong), les concessions (gérées par des tiers sous contrat. Il s'agit de Louis, Nkembo, Akébé et PK 8. Enfin, les mixtes : une grande partie de Mont-Bouët et Nzeng-Ayong.

Le secteur 1 de Mont-Bouët correspond à la zone du grand hangar, construit dans les années 60, et est la propriété de la mairie de Libreville. Autour de cette zone, il y a des concessions comme les galeries commerciales construites sur le domaine communal. À côté de ces installations, se trouvent des commerces qui se sont installés et constituent l'ensemble du marché. Une fois le décor planté, la question de la délimitation officielle est plus aiguë. Selon le service des Affaires économiques de la mairie de Libreville, les contours du marché de Mont-Bouët ne sont pas clairement définis. Pour les circonscrire, la mairie parle plutôt "du marché et ses environs". Cette dénomination assez vague lui permet de créer artificiellement

un espace englobant le carrefour Léon-Mba, le "feu rouge de La Peyrie", la mosquée se trouvant aux environs du Palais des Sports, Petit-Paris et l'ex-Gare-routière. Sauf qu'un problème se pose. Hormis la route passant devant le grand hangar, toutes les autres voies de communication restent des zones publiques et ne peuvent théoriquement pas être transformées en espace commercial. Pourtant, à cause de la saturation de la zone 1, celle du grand hangar, soit le "vrai" Mont-Bouët, les commerçants, qui n'ont pas de place, vont être autorisés à vendre sur les trottoirs, payer des taxes à la mairie et, dans le même temps, rester en permanence sous la menace des déguerpissements. Parce qu'ils occupent un espace public. Une situation ubuesque. La délimitation de Mont-Bouët est en cours. Mais cela ne concerne pas seulement l'Hôtel de Ville. Les ministères des Travaux publics ou de l'Habitat sont impliqués. À cause de la spécificité de Libreville qui est à la fois une commune et la capitale du pays.



Les vendeurs de friperie, ou moutouki, veulent plus de stabilité à Mont-Bouët.

Et si on pensait au Grand Mont-Bouët ?

S.A.M.
Libreville/Gabon

ELVIS Rodrigue Zang, représentant les jeunes commerçants du secteur "Coca-Cola" et Gabriel Steve Mve Ngomo, chef du secteur des "Trois-Portes" du marché Mont-Bouët, savent bien que les déguerpissements sont un caillou dans leur soulier (comme celui qui était programmé en janvier dernier à l'ex-Gare-routière, plus précisément de la zone comprise entre l'entrée "Coca-Cola" et le secteur dit des "Trois-Portes", ndlr).

Pour y mettre un terme, en attendant que la mairie leur trouve un site adéquat, ils

proposent que la délimitation artificielle actuelle (lire ci-dessus) devienne le Grand Mont-Bouët. L'idée a de quoi surprendre, mais elle n'est pas dénuée d'intérêt. Cela permettrait aux différents vendeurs d'occuper, en attendant la construction d'un espace dédié, les trottoirs pour un temps plus ou moins long. Cette stabilité donnera la possibilité aux 5 000 vendeurs (et on est encore loin du compte) de s'acquitter d'une redevance pour l'occupation privative du patrimoine routier et d'autres taxes liées à l'exercice de leurs activités. Tout ceci s'accompagnerait notamment de la création d'un compte d'affectation spéciale pour la construction d'un marché.



Elvis Zang (g) et Gabriel S. Mve Ngomo ne comprennent pas la stratégie de la municipalité.

"Nous voulons la stabilité, avant tout. Et nous sommes prêts à faire les efforts qu'il faut pour intégrer un marché qui nous

permettra de travailler. Aux autorités de nous aider", ont récemment expliqué MM Zang et Mve Ngomo.